

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations, paraissant à Sion les mardi, jeudi et samedi

Administration et Expédition: Imprimerie GESSLER, SION

Compte de chèques Nr. 11 584. Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal

Sur demande le „BULLETIN OFFICIEL“ est joint comme supplément aux prix de fr. 0.60 par semestre pour la Suisse et fr. 2.40 par an pour l'Etranger

Téléphone N° 46

L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et arguée. Les abonnements pour l'Etranger sont payables d'avance

ANNONCES:

Canton Suisse Etranger
La ligne ou son espace . 0.10 0.30 C.30
Réclame 0.40
Minimum d'insertion 1 franc
Pour renseignements et devis s'adresser à
„L'Administration du Journal“ Sion

ABONNEMENTS:
L'abonnement est payable par six mois.
année 6 mois 3 mois
Valais et Suisse 6.50 3.25 2.—
Etranger (envoi des 3 numéros de la semaine) 12.— 6.50 4.—
Envoi par numéro 15.— 7.50 4.40

On demande

pour l'Angleterre
4 filles de salle ou 4 femmes de chambre, sachant l'anglais. Conditions: engagement à l'année, 500 frs. et voyage payé fin terme engagement.
S'adresser Palace Hôtel, Montana.

On cherche

pour l'Angleterre
un bon électricien, si possible sachant l'anglais, pour travaux d'hôtel.
S'adresser Palace Hôtel, Montana.

ON DEMANDE

à acheter un petit potager d'occasion. S'adresser à Mme Pierroz, Mayens de Sion.

A vendre

une garde-robe, une vitrine, un tonneau rond de 300 litres, un banc pour marché, une porte vitrée, et une vieille table.
Pour renseignements, s'adresser au bureau du journal.

Appartement à louer

A louer dès le 1er novembre le 1er étage de la maison Francini, à l'avenue de la Gare, comprenant 5 chambres, cuisine avec eau et gaz, cave et galetas. Le tout remis à neuf.
S'adresser à Jos. Mutti.

Matériel d'occasion

400 m. de voie
5 vagonnets
à vendre à de très bonnes conditions.
Adresser demandes sous chiffres H. 10 L. à la Soc. Anon. Suisse de Publicité H. & V. Lausanne.

A VENDRE

D'OCCASION
un fourneau de chauffage à de bonnes conditions.
S'adresser au Bureau du journal.

OCCASION

A VENDRE
faute d'emploi un fourneau de chauffage à pétrole, avec éventuellement la lampe assortie.
S'adresser au bureau du Journal qui indiquera.

Leçons françaises

et de langues étrangères
S'adresser à Mlle Moret Orphelinat des Filles, Sion.

PATES

Ire Qualité
en paquet de 5, 10, 15 kg. à Fr. 4.—, 7.80, 11.70 contre remboursement dans toute la Suisse. Catalogue gratis sur demande.
PASTIFICIO STEIGER, CASSARATE-LUGANO

LE PÉNITENCIER CANTONAL - A SION -

se charge du tissage de draps, toile et tapis, de la confection de paniers de tous genres, du cannage et de l'empilage des chaises.

Sellerie - Tapisserie - Carrosserie

MORARD Louis

Place du Midi - SION - Place du Midi

RÉPARATIONS DE MEUBLES

Sommiers et matelas - Colliers et harnais

RÉPARATIONS SOIGNÉES - PRIX TRÈS MODÉRÉS

Ne pas confondre Louis Morard avec Adolphe Morard.

Magasin de Mercerie et Lingerie sur commande

Ouvrage prompt et soigné

Maison Kohler A côté du Magasin Hölken

& Mlle. Mutter

Beau choix Prix modérés

LES PASTILLES MONTANINE
GARE A LA CONTAGION
Les maladies contagieuses se donnent par la bouche.
préviennent et guérissent les maladies des voies respiratoires. La boîte fr. 1.50 par la Pharmacie internationale Montana-Vermala, Station climatique



C'est l'alimentation la plus économique et la meilleure pour la volaille
Toiles reprises. Envoi franco contre remboursements à toutes les gares CFF du Valais et Vaud.
Graines mélangées au plus bas prix du jour.

PARC AVICOLE-SION

Denrées alimentaires

Huile d'Olive extra, garantie pure à fr. 2.30 le kg.

Huile comestible Choix Ire Qualité. Incomparable, extra à frs. 2.15 le kg., en bidons de 2 1/2 et 5 kg.

Fromage Tilsit Ire qualité, gras, extrafin, à fr. 2.10 le kg.; mi-gras, fin à fr. 1.63 le kg. en pièces de 4 à 5 kg.

Café vert SANTOS supérieur mat, très bonne qualité à fr. 1.70 le kg.; GUATEMALA; extrafin à fr. 2.15 le kg.

à partir de 2 kg.
S'adresser à
PIO VASSALLI DI AMILCARE Riva San Vitale (Tessin)

Magasin de Meubles „A la Grenette“

C. Luginbühl

Tapissier

Bureau, Commode, Chiffonnière
Lits en fer et en bois en crin végétal et animal
Canapé, Fauteuil et chaise longue
Poussettes
Réparations en tous genres
Se recommande

Pour les vendanges

Viande de première qualité

Bouilli de Fr. 0.90 à Fr. 1.20 la livre

Rôti » 1.— » 1.40 »

Bœuf salé » 0.80 » 1.40 »

Quartiers entiers:

Devant, de 60 à 90 kg., fr. 0.80 à fr. 1.— la livre

Derrière, de 70 à 100 » » 1.— » 1.20 »

Les quartiers peuvent être détaillés

Expéditions soignées franco par 50 kg. et au-dessus

Prière de bien indiquer le prix de la marchandise désirée. Ces prix, exceptionnellement bas malgré la cherté du bétail, ne seront pratiqués que pendant la période des vendanges. Occasion unique pour mettre de la viande au sel et faire une provision pour l'hiver.

Ecrire ou téléphoner au N° 31.20:

BOUCHERIE HENRI HUSER

GARE DU FLON LAUSANNE

Fromage de Gruyère

Par colis de 5 à 10 kg. Par pièces de 15 à 20 kg.
Fr. 2.40 Fr. 2.25

Max Cuennet Fromages, BULLE

Ensuite des grands préparatifs de tirage le gouvernement et le comité ont renvoyé et fixé le

Tirage 28 Octobre

7184 lots gagnants de frs.

- 100.000
- 1 à 20.000
- 1 à 10.000
- 1 à 5.000
- 1 à 2.000

5 à 1.000.—, 10 à 500.— eto en espèces

Prix du billet Fr. 1.—

Offre exceptionnelle

- aux lecteurs de la «Feuille d'Avis du Valais»
- Pour frs. 10.- 12 billets
- „ „ 15.- 18 „
- „ „ 25.- 30 „
- „ „ 50.- 65 „

jusqu'à épuisement du stock seulement. Faites vos commandes au plus vite au dépôt général: Mme B. Peyer, Rue de Stael 3, Genève (Chemins des Petits Délices)

Grande mise en vente des dernières Nouveautés

CONFECTIONS et MODES

Blouses
Blouses en veloutine, teinte diverses, Réclame 3.90
Blouses en flanelle-coton à rayures et pois Réclame 5.50
Blouses en la nages rayé ou noir et blanc, uni, dep. 9.50 6.75
Blouses forme raglan, en flanelle tenniss très élégant 12.50
Blouses genre chemisier en j.li tissu, teintes diverses 16.50
GRAND CHOIX en BLOUSES SOIE en Pongé, satin crêpe de Chine, etc., dep. 35.00 à 9.75

Jaquettes pour Dames
genre sport en drap uni, côtelé et tissu fantaisie à Fr. 45.— 42.— 35.— 27.50 23.50 et 19.75

Manteaux et Paletots pour Dames
en drap anglais et drap molleton et tissu écossais bouclé et fantaisie, depuis Frs 75.— 67.50 55.— 45.— 35.50 35.— 23.50 et 16.50

Costumes tailleur
Choix incomparable
COSTUME TAILLEUR en drap anglais, depuis Fr. 120.— 25.—
COSTUME TAILLEUR en serge bleu marine et noir forme la plus nouvelle, depuis Fr. 95.— à 35.—

Jupes
Jupes tissu grisaille, forme cloche depuis 5.75
Jupes serge bleu marine et noir, forme nouvelle. 6.50
Jupes tissu anglais, garnie boutons, forme nouvelle. 9.00
Jupes serge en marine et noir avec empicem. et boutons 15.00
Jupes fantaisie en tissu écossais grisaille ou uni depuis 35.00 à forme très chic. 16.50
Jupes grosse diagonale, en bleu marine ou noir, ceinture bordée, 33.50

CONFECTIONS POUR ENFANTS

Grand choix en ROBES, JAQUETTES ET MANTEAUX à très bas prix.

RAYON MODES

3 SERIES - RECLAME EN CHAPEAUX GARNIS formes nouvelle, grande variété de modèles
SÉRIE I 7.50 SÉRIE II 9.75 SÉRIE III 12.75

Grand choix de Fournitures pour **MODES** Rubans, Fleurs, Plumes fantaisie, etc.

Grosch & Greiff

S. Rue de Lausanne 8 A. VEVEY

Cartes de visites
Beau choix
Imprimerie Gessler, Rue de la Dt-Blanche

Les opérations de guerre

L'offensive germano-bulgare contre la Serbie

L'intérêt se concentre aujourd'hui presque exclusivement sur l'offensive contre la Serbie. Les opérations sur les autres champs de bataille n'étant marquées par aucun fait bien saillant. Il apparaît de plus en plus que les événements qui vont se dérouler dans les Balkans auront une influence énorme sur l'issue de la guerre européenne; les puissances de la Quadruple-Entente s'en rendent compte un peu tard, il est vrai, et s'apprêtent à réaliser un grand effort pour empêcher l'Allemagne de s'ouvrir une voie sur Constantinople et l'Asie-Mineure où elle trouverait un réservoir d'hommes pour réparer ses pertes. La grande presse française multiplie ses appels à l'Italie pour qu'elle se décide à envoyer aussi des contingents de troupes à la Serbie et ne se contente pas de demeurer immobilisée dans l'Istrie et le Trentin. Des invitations du même genre sont faites à la Russie.

Pendant ce temps, les armées de Mackensen avancent en Serbie, divisées en deux groupes, l'un sous le commandement du général autrichien de Kœvess, le second sous la direction du général allemand de Gallwitz. Le premier, à droite, a pénétré à Belgrade et a engagé le combat contre les hauteurs sud de la ville; le second, à gauche, a passé le Danube, en aval de Semendria, c'est-à-dire à une cinquantaine de kilomètres au sud-est de Belgrade, dans la région où la Morava, la Mlava et le Pek se jettent dans le fleuve. A ces deux colonnes d'invasion, les Serbes opposent un front sur la Morava inférieure (front du Danube) un front devant Belgrade, enfin un front sur la Save.

Les bulletins du 12 octobre nous annoncent que la ville et la forteresse de Semendria a été prise par les troupes du général Gallwitz, tandis que les Autrichiens ont achevé de s'emparer des hauteurs entourant Belgrade et dominant les passages du Danube.

D'autre part des dépêches transmises de Nisch à Londres annoncent que les Bulgares ont ouvert les hostilités sur le front de Kuzewatz et ont attaqué dans la direction de Plessina, à 25 milles de Nisch. La légation de Serbie à Londres dit que cette première attaque a été repoussée.

Les Serbes résistent avec le superbe héroïsme qu'on leur connaît; en outre, ils doivent occuper dans la région montagneuse qui domine les passages des Austro-Allemands des positions de premier ordre et leur armée est assurément, complètement réorganisée et abondamment pourvue de matériel et de munitions; ils sont donc en état d'imposer une lourde tâche aux envahisseurs.

L'offensive française en Champagne

En Champagne, les Français continuent à progresser. Ils avancent au nord-est de Tahure et au sud-est de ce village, ils se sont emparés d'un ouvrage ennemi, faisant plus d'une centaine de prisonniers. Dans la région de Souchez, ils ont de même réalisé de très sensibles progrès.

Le bulletin du 12 octobre dit: « En Champagne, notre progression continue dans le ravin des Gouttes, que nous dominons à l'ouest sur un front assez étendu. L'ennemi réagit en bombardant nos positions vers les Maisons de Champagne et au nord de Masiges ».

Sur le reste du front bombardement intense. Dans les Vosges, les Allemands ont tenté une violente attaque d'infanterie contre les positions françaises du Linge et du Schratzenmaennele. Ils ont été repoussés.

La bataille de Dunabourg

Sur le front oriental, la bataille se poursuit depuis des semaines avec un acharnement terrible dans la région de Dunabourg.

Le village de Garbonowka, que les deux adversaires se disputaient avec une farouche énergie depuis quelques jours, est finalement tombé dans les mains des Allemands.

Les troupes d'Hindenburg ont également pris d'assaut les positions russes à l'ouest d'Illusk, sur un front de deux kilomètres et demi.

En Volhynie, les Autrichiens ont repassé le Styr s'avancant vers l'est.

En Galicie, au sud-ouest de Tarnopol, la cavalerie russe a enfoncé les lignes ennemies et poursuit son avance.

Sur le front austro-italien

Les Italiens annoncent avoir arrêté une avance ennemie au nord du Mont Coston et repoussé une attaque de grande envergure contre les positions à l'est de Vermigliano et sur la montagne Dei Sei Busi.

L'armée et la presse

Le bureau de presse de l'armée nous communique l'ordre suivant du général:

Quartier-général, Berne, le 11 oct. 1915. — La République démocratique ne peut être saine et forte, à mon avis, que si l'avantage de l'Etat passe avant tous les autres, et dans les temps que nous traversons, l'intérêt public commande d'éviter tout ce qui porte atteinte à la considération de notre force militaire à l'étranger, ébranle la confiance du peuple en son armée et la marche du service, et fait douter le soldat de la dignité des supérieurs à qui il doit l'obéissance absolue. Si toutefois des rédactions de journaux sont d'i-

ne autre opinion, on ne doit pas leur défendre de publier les faits de la vie militaire qui leur sont rapportés, ni les empêcher de mettre au pilori à côté du chef qu'elles accusent, la conception et la direction du service dans l'armée.

Mais cette liberté créée pour le commandant en chef le devoir de tout faire, pour que rien dans la vie militaire ne donne une occasion justifiée de noircir l'armée et que les journaux ne publient jamais que la vérité nue! Il arrive souvent aujourd'hui que les histoires rapportées aux journaux sont inventées de toutes pièces. Bien des actions inoffensives, racontées avec art, se transforment en une faute digne de la punition et du mépris. Je ne connais pas un seul cas où le récit ait été objectif, simple, sobre et tel que l'événement s'est réellement passé.

Dans tout cela nous avons notre part de faute, car, tant que nous n'avons pu, nous n'avons pas considéré comme un devoir de service de prêter attention à ces publications, et quand la sensation produite par elle nous y a forcés, nous n'avons pas procédé de la façon voulue.

Cela doit changer. Nous avons le devoir d'empêcher la destruction de la confiance et de l'assurance qui rendent l'armée apte à la guerre.

J'ai donc ordonné ce qui suit: Toute accusation rapportée par un journal fera l'objet d'une enquête consciencieuse.

Si elle établit la vérité des faits relatés, on prendra les mesures appropriées pour fermer au verrou la porte au retour des manquements signalés, et l'on en informera la rédaction du journal.

Mais s'il résulte de l'enquête que la communication est une pure invention, ou qu'un événement sans importance a été exposé d'une façon contraire à la vérité, parce que cette déformation seule permettait d'atteindre le but voulu par l'auteur soit de rabaisser dans l'opinion publique le service dans notre armée et d'ébranler l'autorité des supérieurs l'on soumettra au jugement des tribunaux militaires le délit ainsi commis par ce journal.

Une recherche même tout à fait superficielle des mobiles du correspondant ou du donneur de nouvelles pourrait faire gravement douter, dans la plupart des cas, de l'exactitude de ses informations. Je pars néanmoins du point de vue qu'aucun journal de notre pays, n'admet dans ses colonnes des communications de nature à ébranler l'autorité des chefs sans croire à leur absolue vérité. Je considère donc qu'il est du propre intérêt des rédactions de journaux de s'enquérir en lieu sûr de l'exactitude d'une nouvelle avant de la publier. Les commandants de troupes et les autres autorités responsables sont invités à répondre à de pareilles questions, en exposant de façon complète et consciencieuse l'exacte vérité, mais en sauvegardant le point de vue militaire.

Il n'est pas possible de faire preuve de sentiments plus respectueux envers la presse, gardienne de nos intérêts publics. Mais ce respect même exige absolument que l'on procède, avec tous les moyens à disposition, contre les publications qui discréditent, à la légère ou sciemment, en répandant de fausses nouvelles, l'institution qui a pour notre pays l'importance la plus grande dans ces temps difficiles.

Le bureau de la presse de l'armée est chargé de communiquer ce qui précède aux rédactions de journaux. Il leur exprimera en même temps ma prière, de bien vouloir suspendre leur lutte de principe contre ce qu'ils appellent « le militarisme », jusqu'au moment où nous serons sûrs de ne pas avoir besoin de notre armée pour protéger notre indépendance, et avec elle les principes politiques et sociaux de notre république démocratique, au cours de la grande guerre entre les peuples de l'Europe.

J'ai adressé aux commandants de troupes la circulaire ci-jointe, qui peut être communiquée aux rédactions de journaux pour leur orientation.

Le Général: Wille.

Nouvelles de la Suisse

Pour les soldats

L'association « Zwischen Licht » nous communique ce qui suit:

Nous voyons avec un plaisir tout particulier que le nombre des envois de fruits à nos troupes, initiative prise par la Société « Zwischen Licht » augmente d'une façon très réjouissante.

Il nous est également très agréable de constater que la plupart des personnes qui s'étaient déjà intéressées à notre première demande, ont cru devoir, cette fois-ci encore, renouveler leurs dons en nature et en espèce. Nous ajouterons que de nombreuses communes et associations agricoles ont contribué à ces envois et que même des élèves des écoles ont eu l'heureuse idée de se réunir et de nous aider dans la mesure de leurs moyens. Nous avons vu des mères envoyer des fruits à toute la compagnie à laquelle appartenait leur fils; nous ne saurions trop insister sur l'effet moral que produisent des actes pareils. Notons encore que le nombre de nos membres dépasse actuellement un millier et que ces personnes demeurent dans toutes les parties de la Suisse.

Comme nous l'avons indiqué dans notre dernier communiqué à la presse, nous avons pu, grâce à la complaisance de l'Etat-major général, utiliser une manière très simple pour ces envois de fruits. Nous pensons bien faire en répétant ici la façon de procéder: nous prions les généreux donateurs de bien vouloir simplement nous indiquer la quantité de fruits qu'ils pourraient mettre à notre dis-

position; nous leur enverrons alors un bon de transport, ainsi que l'adresse de l'unité à laquelle l'envoi est destiné et celle à laquelle les corbeilles et les caisses vides doivent être renvoyées; seuls les frais de transport des colis à la gare de départ sont à la charge du donateur. Nous ajouterons que les dons en espèces nous permettent de contribuer de notre côté à ces envois.

Nous devons cependant insister sur le fait que nous avons actuellement beaucoup de troupes levées et nous nous permettons de renouveler notre demande aux personnes que notre initiative intéresse; en outre, des envois, soit de corbeilles vides, soit de fournitures d'emballage, nous seraient d'une grande utilité et nous serions très obligés à ceux qui voudront nous en faire parvenir.

L'appui qui nous a été donné par la population de la campagne comme par celle de la ville nous apporte la preuve certaine que le but de la tâche que nous nous sommes imposée soit celui de faire plaisir à notre prochain a bien été compris; cet appui nous prouve en outre toute la sympathie que chacun témoigne à nos soldats.

Nous pensons que ceux qui savent avec quelle rapidité une caisse de pomme disparaît entre les mains ou pour mieux dire « sous la dent » d'une compagnie, ne manqueront pas de nous mettre dans la possibilité d'étendre encore notre cercle d'activité.

Nous prions de bien vouloir nous faire connaître les envois en nature mis à notre disposition à l'adresse « Liebesgaben Zwischen Licht » Bâle (franchise de port) et de verser les dons en espèces au compte de chèque postal « Zwischen Licht » V 1715, Bâle.

Tous les donateurs peuvent être assurés de la plus vive reconnaissance des troupes actuellement sous les drapeaux.

L'assurance militaire

La mobilisation d'une grande partie de notre armée a naturellement mis à forte contribution l'assurance militaire fédérale. Tandis qu'elle s'élève en temps normal à 6000 par an, elle a été de 25000 en 1914 et il s'élevait déjà à plus de 15,000 pour 1915, avant l'automne. En 1913 les dépenses de l'assurance militaire se chiffraient par 1,225,000 fr.; en 1914, elles montaient à 2,041,000 fr., et l'on estime qu'elles dépasseront 4 millions en 1915.

Aussi l'administration fédérale s'en tient-elle strictement à la lettre de la loi. Pour que l'assurance soit payée, il faut que la maladie contractée, au service ou l'accident survenu sous les drapeaux entraînent avec l'incapacité de travail, un réel et sérieux dommage matériel.

En outre, il n'est plus versé de capital, à titre de dommages-intérêts, aux soldats victimes d'un grave accident ou à leurs familles l'assurance militaire ne paye plus que des pensions. Ces pensions sont versées sans restriction à la veuve ou aux enfants du militaire mort, tandis qu'elles ne sont accordées aux parents que si ceux-ci sont dans l'indigence.

Code pénal militaire

Dans une séance de mardi, le Conseil fédéral, basé sur ses pleins-pouvoirs, et conformément à la proposition du département militaire, a décidé toute une série de modifications au Code pénal militaire de 1851, dans le sens d'un abaissement du minimum de certaines peines.

Ces modifications auront force de loi pour la durée de la mobilisation.

L'arrêt du Conseil fédéral entre en vigueur le 20 octobre et aura force de loi pour tous les cas qui seront jugés par un tribunal militaire à partir de cette date.

Doerflinger gracié

Le département politique fédéral a reçu de Berlin la communication que Doerflinger, condamné à mort à Mulhouse pour espionnage a été gracié par l'empereur à la suite de l'intervention du Conseil fédéral. (L'autre jour on disait qu'il avait été fusillé).

L'avoine arrive

On annonce la prochaine arrivée, après une longue interruption, d'importantes cargaisons d'avoine. Plus de 600 wagons arriveront de Marseille dans le courant des semaines prochaines.

Généreux américains

M. Stowall, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire des Etats-Unis d'Amérique à Berne, a adressé aux Américains résidant en Suisse un appel où il leur rappelle qu'ils ont joui pendant la guerre de la paix et de la protection du pays, et exprime la certitude qu'ils seront heureux de montrer d'une manière précise et pratique, qu'ils l'apprécient. Il les invite, dans ce but, à souscrire, en faveur d'une « Maison du soldat » qui serait remise, au nom des Américains aux autorités militaires suisses.

M. Carlos-E. Lembgke, citoyen américain, à Sadex, par Prangins près Nyon, et admirateur de notre pays, a répondu à l'appel de son ministre en faisant directement une donation importante en faveur de la Ire division, et il a remis un chèque de 10,000 fr. au commandant de la division, colonel divisionnaire Bernard, le chargeant de décider ce qui lui paraîtrait le plus convenable de fonder.

Appel en faveur des Arméniens

On nous communique l'appel suivant: Tandis que la guerre absorbe toutes les forces des grands Etats d'Europe et distraie l'attention du monde, la Turquie est le théâtre d'événements qui dépassent en horreur tous ceux auxquels nous assistons ailleurs et aussi tout ce qui s'est précédemment accompli dans les mêmes régions.

Il ne s'agit de rien moins que de l'anéantissement systématique d'un peuple, les Arméniens, dans l'intention arrêtée d'établir dans l'Empire turc la domination exclusive de l'Islam.

Déjà des centaines de mille d'Arméniens ont été massacrés, ou bien, expulsés en masse de leurs villes et de leurs villages, transportés dans des lieux déserts en Mésopotamie et dans

d'autres régions, ils périssent misérablement. Un très grand nombre surtout les femmes et les enfants, sont contraints de se convertir à l'Islam.

Ces faits sont établis par l'affirmation de témoins oculaires, impartiaux, irrécusables en raison de leur caractère et de leur situation.

Les soussignés, tout en appelant le peuple suisse à venir matériellement en aide à ce qui reste du malheureux peuple arménien, attirent l'attention du monde entier sur ces faits et font appel à l'opinion publique dans tous les pays, afin que la sauvegarde des Arméniens survivants soit sans retard prise en mains par ceux qui peuvent exercer une influence à Constantinople.

(Suivent les signatures de notabilités suisses des divers cantons)

Nos approvisionnements en pommes de terre

Par la force des circonstances, l'autorité fédérale se fait de plus en plus la pourvoyeuse du pays. Elle va faire pour les pommes de terre ce qu'elle a fait pour le blé et le riz: en acheter à l'étranger pour les revendre à la population. Pour les Etats qui nous livrent ces marchandises et qui désirent qu'elles ne parviennent pas à leurs ennemis par notre intermédiaire, il est plus simple et plus sûr de traiter directement avec le gouvernement fédéral.

La récolte de pommes de terre cette année ne suffisant pas à nos besoins, il a fallu s'adresser à l'Allemagne et à la Hollande; un crédit d'un million a été ouvert au département de l'économie nationale pour conclure des achats dans ces deux pays. L'Allemagne est en mesure de nous livrer quelques centaines de wagons de pommes de terre, dont les premiers sont déjà arrivés à Zurich, mais les quantités promises sont insuffisantes pour couvrir le déficit de notre production, c'est pourquoi on cherche à obtenir de la Hollande des autorisations d'exporter. Les autorités cantonales, communales et les commissions d'assistance seront pourvues en première ligne, ainsi que les coopératives de consommation basées sur la mutualité.

Les ventes seront effectuées par le bureau d'importation des pommes de terre, qui a été ouvert au département de l'économie nationale. Il ne sera livré que par quantités supérieures à 10,000 kilos. Les pommes de terre ne pourront être revendues par wagons entiers qu'avec l'autorisation du bureau et sans augmentation de prix. La vente au détail ne peut avoir lieu que par quantités de 50 kilos au moins et la majoration des prix officiels ne doit pas excéder un franc par cent kilos.

La peine capitale en Suisse

La commission des experts pour le projet du Code pénal fédéral a discuté dans sa séance de mardi les dispositions d'exécution de l'article 539 qui traite de l'application du compromis de Lucerne, concernant la peine capitale. Dans ce compromis, les cantons sont laissés libres d'introduire par leur législation, à côté de la réclusion perpétuelle, la peine capitale. Chaque jugement devra cependant être renvoyé d'office à l'autorité cantonale exerçant le droit de grâce. La commission a repoussé par 11 voix contre 10 la proposition de biffer cet article, soit d'exclure la peine capitale. Elle a écarté de même une proposition tendant à réserver le droit de grâce à l'Assemblée fédérale. Le compromis de Lucerne a été maintenu dans toutes ses parties. Les chapitres 2 et 3, article 360 à 365, qui régissent les rapports entre la loi pénale fédérale et le code actuel, ainsi que la détermination entre justice fédérale et cantonale, ont été adoptés sans modifications notables.

Contre le chômage

Le Conseil fédéral adresse aux gouvernements cantonaux une circulaire dans laquelle il les invite à prendre des mesures pour faire face au chômage qui règne dans différentes professions et de fournir du travail aux victimes de la crise.

CANTON DU VALAIS

Décisions du Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat décide de percevoir en une seule fois la double taxe militaire de 1915 et il charge les receveurs de district de cette perception.

Il est accordé à M. Alexis-Emile Vuardoux, de St-Jean, au vu du diplôme fédéral dont il est porteur, l'autorisation de pratiquer l'art vétérinaire dans le canton.

M. Prosper Thomas, instituteur, est nommé officier d'état-civil de Saxon, en remplacement du titulaire décédé.

Le Conseil d'Etat adopte un projet de décret concernant l'établissement d'une banque cantonale.

Il homologue la concession des eaux du torrent de l'Aboyeur, par la commune de Colonges, à MM. Blanchut et Tachini.

Il procède à la nomination du Jury cantonal du concours de bétail.

Il décide de préviser auprès de l'autorité fédérale contre la requête de la compagnie du Chemin de fer Viège-Zermatt sollicitant la suspension d'exploitation dès le 10 octobre.

Il arrête les chiffres du projet de budget pour l'exercice de 1916 et adopte le message y relatif, ainsi que le budget du % du monopole de l'alcool.

Le Conseil d'Etat, à titre de récompense pour l'acte de bravoure accompli par le corporal de gendarmerie Constantin, dans l'arrestation, au péril de sa vie, d'un homme atteint d'aliénation mentale, décide qu'une mention honorable sera inscrite dans son livret de service et lui alloue une gratification.

Il prend connaissance d'un office du Département militaire fédéral concernant le

service militaire des instituteurs pendant la mobilisation.

Il estime qu'il y a lieu de faire procéder à une révision des taxes immobilières et de présenter à cet effet un projet de décret au Grand Conseil.

SION — Le prix de la viande

Les prix maxima des viandes dans la Commune de Sion sont les suivants:

I. Bœuf	
Bouilli, soit morceaux inférieurs (cou, flancs, jarrets etc.)	1/2 kg. 1.—
Bouilli I, avec charge	» 1.30
Rôti, avec charge	» 1.40
Rôti, sans charge	» 1.70
Rumsteack sans charge	» 1.70
Aloyau, idem	» 1.60
Filet, idem	» 2.40
Faux-filet, idem	» 2.10
Graisse de rognons	» 1.10
Graisse de boyaux	» 1.—
II. Veau	
Rôti I, avec charge	» 1.30
Rôti II, avec charge	» 1.20
Côtelettes, sans charge	» 1.30
Escalope, sans charge	» 2.10
Ragoût I, idem	» 1.20
Ragoût II, idem	» 1.10

L'Administration.

Chronique séduisive

A propos de nos foires. — Une mesure regrettable à modifier. — Pour le commerce local. — L'entretien du jardin public.

Les jours de foire étaient jadis de bons jours pour le commerce local; les populations villageoises des communes et des vallées environnantes avaient le loisir de prolonger le marché jusqu'au soir et elles en profitaient pour faire leurs emplettes dans la capitale. Un règlement municipal qu'on peut qualifier de fâcheux vint changer tout cela; nous n'en faisons pas un crime à ses auteurs, car apparemment leurs intentions étaient bonnes; ils croyaient bien faire.

Aux termes de ce règlement, la foire doit être terminée et la place de la Planta évacuée pour 2 heures de l'après-midi. Il en résulte que les gens qui viennent à la foire, la plupart, de loin et n'arrivant qu'à une heure tardive, ont à peine le temps de vendre ou d'acheter leur bétail qu'ils doivent déjà débarasser, comme on dit, le plancher. Sachant d'ailleurs que le règlement est sévèrement appliqué et pour ne pas s'exposer à des désagréments, ils quittent souvent la place même avant l'heure, et adieu les achats dans les magasins et le petit verre qu'on trinquait sur place autrefois pour sceller le marché!

C'est donc un préjudice très considérable causé au commerce local qui a déjà en général tant de peine à joindre les deux bouts. Nous nous faisons volontiers l'écho des doléances justifiées de nos commerçants et joignons notre voix à la leur pour demander à l'autorité municipale qu'elle veuille bien modifier le fâcheux règlement dans un sens favorable à leurs intérêts et en même temps moins draconien envers les agriculteurs des environs, qui, eux non plus, ne demandent pas mieux que de pouvoir profiter des jours de foire pour faire en ville les achats qui leur sont nécessaires.

Notre éditilité dont les vues progressistes sont connues et qui a su, en maintes occasions, s'inspirer des vrais intérêts de la ville ne manquera pas d'écouter avec bienveillance la demande qui lui est faite, demande qui, on en conviendra est parfaitement fondée.

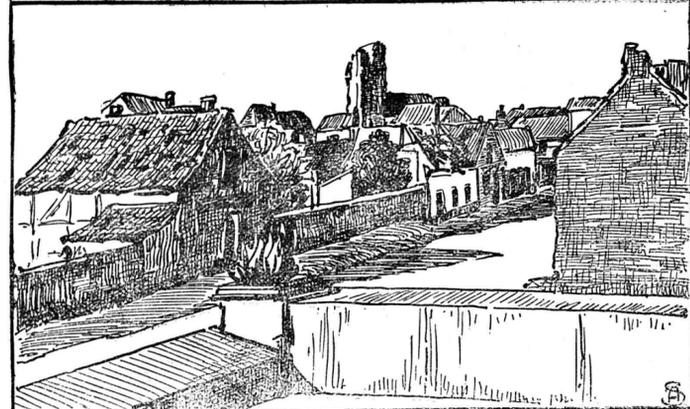
Il faudrait qu'on prolongeât au moins le délai jusqu'à 4 heures ou 4 heures et demie du soir. Ce serait tout à fait raisonnable.

Un des motifs pour lesquels la regrettable mesure a été prise, c'est qu'on voulait donner le temps de nettoyer la place pour le dimanche matin. Mais, pour ce travail, il n'est pas nécessaire de toute une après-midi. Dès 4 heures et demie, les équipes de balayeurs ont parfaitement le temps d'effectuer l'ouvrage qui est généralement fait par les pensionnaires du pénitencier, et s'il faut quelques bras de plus, les détenus sont toujours assez nombreux dans l'hôtellerie de l'Etat pour mener rapidement à bien l'œuvre de propreté.

Un autre motif qui a été pris en considération, c'est que certains s'attardaient peut-être plus qu'il ne fallait dans les bonnes pintes séduisives renommées pour leurs excellents vins et laissaient parfois jusqu'à la nuit les pauvres bestiaux ruminer mélancoliquement attachés contre un mur. Sans doute, il y avait là un abus à réformer, tant au point de vue de l'ordre public qu'à celui de la protection des animaux; mais, tout en voulant bien faire, on a été un peu trop loin et l'on est tombé dans un excès opposé. D'ailleurs les amateurs de la dive bouteille, en quittant Sion plus tôt trouvent toujours l'occasion de satisfaire leur penchant en route et n'arrivent guère de meilleure heure au logis.

Il y a quelques années, des commerçants séduisifs avaient projeté de faire une pétition demandant même une foire de deux jours. Ce projet fut ensuite abandonné et la pétition ne vit pas le jour, croyons-nous. Aujourd'hui leur demande est bien modeste: quelques heures seulement de prolongation de la foire. Le Conseil municipal ne peut certainement pas leur refuser cela.

Les fidèles habitués de notre jardin public ont pu constater que, depuis quelque temps, ce dernier est soigneusement entretenu; les allées sont proprement ratisées et les pelouses en bon état. La raison de cette amélioration, c'est qu'un gardien s'en occupe avec zèle. Un employé de la municipalité, M. Courtine, a été spécialement chargé de ce travail. Encore un petit progrès à enregistrer.



Les combats autour de Lille

1) Une rue de Loos; 2) Vue générale de Loos, village autour duquel les Anglais ont livré des combats acharnés aux Allemands.

Au jardin d'agrément, veiller aux plantes délicates et les rentrer dès les premiers froids. Empailler celles qui doivent passer l'hiver en terre. Lever et empoter les marcottes d'œillets; tuteurer les dahlias et féconder artificiellement les espèces qu'on désire croiser pour avoir des sous-variétés.

A la ferme. — Le battage des céréales est la grande occupation du moment. En même temps on prendra soin d'assurer la bonne conservation des fourrages et des racines. A ce sujet, nous conseillons de réparer soigneusement les toitures et gouttières afin d'éviter l'introduction des eaux de pluie dans les greniers. Les bêtes à cornes peuvent continuer à pâturer sur les prairies naturelles, si le temps le permet, mais il y aura lieu de leur donner un supplément à l'étable. On commencera à un supplément à l'étable. On commencera l'engraissement des moutons; on sévrera les veaux de quatre mois et les gorettes de juillet et d'août.

A la basse-cour, tous les soins vont, d'une part, à l'engraissement des volailles en vue des ventes de Noël et de l'autre à la ponte qu'on excite en donnant de l'avoine aux poules. Pour les lapins, une fois le choix fait des reproducteurs, castrer le reste et engraisser.

Pierre Deschamps.

LA GUERRE



Général Sarrail

Commandant des troupes franco-anglaises débarquées à Salonique

Le débarquement à Salonique

Le débarquement des troupes alliées à Salonique se poursuit normalement. Les puissances de l'Entente ayant décidé de hâter l'envoi, cette semaine-ci déjà, des renforts à la Serbie, on croit que l'expédition comptera dans quelques jours des effectifs imposants.

Un transport français coulé

ATHÈNES, 12. — Le capitaine du transatlantique grec « Patris » rapporte qu'il a reçu dans la nuit du 7 des appels au secours du transport de troupes français « Samblin Haver » qui avait été torpillé par un sous-marin allemand et qui sombrerait à environ cent milles marins à l'est de Malte, avec environ deux mille tirailleurs algériens à bord.

Quand le « Patris » arriva sur les lieux de la catastrophe, le transport avait déjà coulé avec toutes les troupes qu'il avait à bord. Des torpilleurs anglais réussirent seulement à sauver 90 hommes, la plupart blessés. Le « Samblin Haver » faisait route vers Moudros.

Nouveau chef de l'armée navale française

Sur la proposition du ministre de la marine, le vice-amiral Dartige Dufournet est désigné commandant en chef de l'armée navale, en remplacement de l'amiral Boué de Lapeyrère, malade, démissionnaire.

Le contre-amiral Guepratte, commandant la

division de complément de l'armée navale, est promu vice-amiral. Le vice-amiral Guepratte participa depuis l'ouverture des hostilités aux opérations des Dardanelles, il fut inscrit au tableau spécial pour le grade de commandeur de la Légion d'honneur. Il fut cité à l'ordre de l'armée navale avec les motifs suivants: « A par son énergie inlassable depuis l'ouverture des hostilités donné à tous le plus bel exemple du devoir militaire et de courage. A dans toutes les opérations effectuées aux Dardanelles conduit les navires au feu avec une bravoure à laquelle on ne saurait trop rendre hommage ».

La France et les Balkans

A la Chambre française, M. Viviani a fait hier une déclaration sur la situation diplomatique et la question des Balkans. Il a annoncé que l'entente entre le gouvernement britannique et celui de la République est complet et a déclaré:

« Dès maintenant la France et l'Angleterre d'accord avec leurs alliés, se sont pleinement entendus pour porter secours à la Serbie qui a demandé notre aide, et pour assurer à la brave Serbie, ainsi qu'à la Grèce et à la Roumanie, le respect du traité de Bukarest, dont nous sommes garants. »

« Le gouvernement britannique et français sont d'accord sur l'importance des effectifs selon l'avis de leurs états-majors militaires. La Russie se joint aux alliés pour secourir la Serbie; demain ses troupes marcheront à nos côtés. »

« J. mais l'accord n'a été plus intime entre les alliés, jamais nous n'avons eu plus confiance dans la victoire commune. »

Cette déclaration de M. Viviani a été approuvée à diverses reprises.

L'héroïsme des Serbes

On mande de Nisch au « Matin », le 10 octobre: Un combat épique se déroule sur tout le front, les Serbes se couvrent de gloire en combattant les Allemands dans une lutte inégale et en défendant le sol natal de la vieille capitale. Les Allemands ont pénétré dans Belgrade, la ville a été évacuée, un combat opiniâtre continue sur les collines environnantes. Certains sommets ont été pris et repris. L'artillerie tire par rafales, sans interruption depuis trois jours.

Ce matin, les Serbes ont repris l'avantage et se sont emparés de quelques excellentes positions vers Topchider. Ils ont rejeté les Allemands sur le faubourg de Belgrade appelé le grand Vratchar. Le combat s'y continue avec férocité.

Les réfugiés racontent des épisodes dignes d'admiration sur la bravoure des défenseurs de Belgrade.

L'ennemi a lancé plus de 50,000 obus sur la ville, les Allemands n'ont épargné ni hôpitaux ni églises. La synagogue a été détruite, ensevelissant sous ses débris des centaines de familles israélites accourues pour chercher asile sous la voûte de la maison de Dieu.

Une batterie d'artillerie française a pris part à la défense de la capitale. Les Anglais avec quelques pièces lourdes, ont infligé de grosses pertes à l'ennemi et coulé deux monitors sur le Danube.

Dans les environs de Ram, sur le front du Danube, les Serbes ont refoulé l'ennemi et se sont emparés de quatre obusiers et de plusieurs mitrailleuses.

Entre les rivières Mlava et Qorava, les Serbes, par des contre-attaques furieuses ont réussi à rejeter l'ennemi sur la rive même du Danube. Vers Smederewo et Imcari, des groupements ennemis furent arrêtés et anéantis, ou bien encore poussés pêle-mêle dans les flots du Danube.

Officiers français en Serbie

Le « Neues Wiener Journal » signale l'arrivée à Nisch de nombreux officiers français qui se sont ensuite rendus sur le front de la Save et du Danube.

Nisch serait entouré d'ouvrages de défense. L'attitude de la Grèce

On mande d'Athènes au « Giornale d'Italia »:

Le roi Constantin a approuvé les déclarations que M. Zaimis doit faire à la Chambre. Le nouveau président du conseil, serait résolu, au nom du gouvernement, à poursuivre vis-

à-vis de la Quadruple-Entente une politique de neutralité bienveillante, même si la Grèce devait restée armée pour la défense des intérêts vitaux du pays. Le développement des événements dans les Balkans montrera si la Grèce doit rester l'arme au pied ou non. M. Zaimis espère que la Chambre approuvera les déclarations du gouvernement.

Vapeur anglais coulé

Un télégramme privé d'Athènes annonce que le vapeur anglais « Trieste », jaugeant 1212 tonnes a été coulé près de Cythères par un sous-marin.

Dernière Heure

Rupture

LONDRES, 13 (Havas), officiel. — Le ministre de Bulgarie à Londres a reçu ses passeports. Les relations diplomatiques entre la Grande-Bretagne et la Bulgarie sont rompues.

Ce qu'on dit en Grèce

ATHÈNES, 13 (Havas). — On commente beaucoup ici le fait de deux escarmouches bulgares avec les Serbes. Un autre fait est que la déclaration du gouvernement ne contenait aucune mention du traité avec la Serbie.

Bulletin russe

PETROGRAD, 13. — Devant Dvinsk, les combats continuent avec acharnement. Au nord-ouest d'Illusk, les Allemands réussirent à occuper une partie de nos tranchées; le combat n'a pas faibli.

Vers le lac Demen, au nord-est d'Alexandrovsk, nos canons ont obligé les Allemands à abandonner des tranchées et le village de Torjok. A la faveur du brouillard, à l'aube du 12, nos troupes attaquèrent l'ennemi soudainement, sans tirer, à l'extrémité sud du lac Demen; elles s'emparèrent de 3 lignes de tranchées allemandes capturant des prisonniers et des mitrailleuses.

En Galicie, dans la région de Hevoronka, à l'ouest de Trembova, nos détachements, développant les succès remportés la veille, ont forcé la dernière ligne de défense et occupé deux lignes de tranchées; ils prirent d'assaut l'ouvrage à l'est de Hevoronka.

Avis à nos abonnés

Les abonnés qui n'ont pas encore acquitté leur abonnement sont instamment priés de faire bon accueil à la carte de remboursement qui leur sera présentée ces jours-ci. Nous les remercions encore attentifs aux frais qui leur sont occasionnés lorsque le remboursement revient impayé. Que chacun fasse preuve de bonne volonté.

Ceux qui nous ont avisés qu'ils passeraient au bureau du journal pour acquitter l'abonnement sont également priés de venir retirer leur carte-reçu afin d'éviter des frais.

Wotan G

La plus récente
lampe
à fil étiré

En vente auprès des
services électriques et chez les électriciens

Faits divers

MONTANA — Etablissement

médical.
Sous la raison sociale « Kurhaus Victoria S. A. Meux » il s'est constitué une société anonyme. Les statuts portent la date du 7 septembre 1915. Le siège de la société est à Montana. L'objet de la société est l'acquisition, la construction et l'exploitation d'un établissement médical à Montana. La durée de la société est illimitée. Le capital social est de 80,000 fr. divisé en soixante actions de 500 fr. Les actions sont au porteur.

Ont été élus membres du conseil d'administration: MM. Arnold Bodmer, industriel, domicilié à Gernignago (Italie); Hermann Bodmer, médecin, domicilié à Montana; Emile Nanterrod, gérant d'hôtel, domicilié à Montana.

Société d'histoire

du Valais romand
Un comité composé de MM. Maurice Trotter, président, Dr. Bovet, vice-président; P. Biolley, secrétaire; L. Courthion et A. Milloud, a fondé à Monthey une société d'histoire du Valais romand. Nous souhaitons succès et prospérité à cette société nouvelle.

Chronique agricole

Statistique des marchés au bétail

Foire d'Orsières, le 8 octobre			
Animaux	nombre	vendus	prix
Chevaux	1	1	300 —
Taureaux repr.	2	2	350 400
Vaches	90	60	360 600

Génisses	50	40	200 500
Veaux	25	19	150 180
Porcs	12	12	100 200
Porcelets	6	6	20 —
Moutons	60	60	23 65
Chèvres	30	20	25 60

Bonne fréquentation de la foire. Prix élevés. Bonne police sanitaire.

Octobre aux champs et aux jardins

Terminer au plus tôt les labours et semer aussitôt les céréales d'hiver, seigle, froment, épeautre, orge et avoine. Choisir des graines de première qualité que l'on chaulera en les trempant dans un lait de chaux additionné d'un peu d'acide sulfurique. Planter le colza, les choux cavaliers, les cardères semés en juin. Récolter les pommes de terre, les betteraves et donner la dernière coupe aux prairies artificielles. Couper et tasser les regains et ensiler le maïs fourrager.

Dans les prairies, on épandra les composts. Assurer le mieux possible l'assainissement des prairies humides et marécageuses. Dans les bois, on terminera la récolte des graines des essences forestières, on préparera les terres destinées aux semis et à la plantation des arbres feuillus et on remettra ces derniers en place. Gauler les noix et cueillir les châtaignes et les marrons.

Aux jardins. — Au potager, soigner les plantations de pommes de terre, supprimer les vieux plants d'artichauts. Récolter les graines d'asperges, en planter les greffes bien couvertes de fumier dans des terrains secs et légers. Mettre en place les choux de printemps et les laitues d'hiver; placer derrière les planches de fraisiers remontants, des arbris de paillassons pour protéger la récolte des fraises. Planter des oignons d'artichauts qu'on arrosera modérément. Semer en pépinière les pépins et noyaux; commencer la plantation des arbres fruitiers et des arbustes.

le moyen de se faire valoir, Sophie établissait sur un carton de choix un calendrier perpétuel pouvant servir jusqu'en l'an 2000 et par conséquent fort utile aux personnes qui espèrent vivre très longtemps. Elle travaillait aussi à un grand tableau de constellations, instructive récréation astronomique.

Régina, très perplexé, avait renoncé à incarner la « Nymphé de Clairséjour » et à composer un poème de circonstance. Elle n'avait jamais pu écrire que les quatre premiers vers et encore, ils étaient mauvais. Puis, la mésaventure de Gaston Patureau lui avait donné beaucoup à réfléchir. Après beaucoup d'hésitation, elle s'était décidée à se confectionner une robe et un manteau de reine, avec col et coiffure Médicis, et son imagination toujours en éveil goûtait à ce jeu un plaisir infini. Elle devait, dans ce costume royal, jouer le rôle d'une poétesse souveraine de jadis et dire des vers, chose en laquelle elle excellait. Elle répétait donc en même temps les poésies qu'elle se proposait d'interpréter, et qui étaient toutes plus brillantes qu'émouvantes: Victor Hugo, Théophile Gautier, Théodore de Banville avaient été mis à contribution par elle, sans aucun souci de l'anachronisme qu'elle commettait en faisant dire les vers de ces poètes par une reine du XVI^e siècle. Peu lui importait, pourvu qu'elle se fit admirer sous un aspect doublement flatteur. On lui avait conseillé malicieusement de demander à Gaston Patureau copie du fameux poème: « Sur les ruines de Couvigny » afin de dire ce romantique morceau, de joyeuse mémoire!

Rose ajouta gravement qu'il faudrait, afin de ne pas faire de jaloux, y joindre un autre poème, composé en l'honneur de Thomas

Guérinet, et intitulé: « Sous les ruines de Couvigny ».

Thomas avait promis des fruits et des légumes monstres, qu'il avait la spécialité de cultiver: des pommes de terres énormes, des navets extraordinaires, des carottes colossales des poires gigantesques, des pommes grosses comme des melons, des melons gros comme des potirons, des potirons gros comme des meules de moulin, des raisins gros comme des prunes, des prunes grosses comme des pommes, etc., etc. Il avait aussi proposé de donner au Café du Progrès, un grand concours de billard, mais cette idée n'avait pas recueilli tous les suffrages.

Quant à Gaston Patureau, il devait offrir quelques autographes de ses anciens amis, le prince de Gazan et le duc de Morlincourt, des portraits d'acteurs et d'actrices et un lot de cravates de Paris.

— Ce sera une excellente occasion pour Guérinet, dit M. Marillier, de compléter sa garde-robe.

Tante Simone contrôlait tous ces projets et surveillait tous ces travaux, avec une indulgente vigilance. Elle n'avait pas le temps, quant à elle, de préparer « un chef-d'œuvre » elle devait simplement faire don de quelques bons et beaux livres, modestement reliés, mais utiles et agréables. Et ne dépendait-elle pas sans compter son temps, son activité, son habileté?

C'était elle, en effet, qui avait tout naturellement été chargée d'organiser la vente et d'en régler tous les détails, d'en avoir la direction et d'en assumer la responsabilité.

Pour se reposer des soucis et des fatigues que lui causaient toutes ces préoccupations jointes à celles des affaires domestiques, elle

s'empressait, sitôt qu'elle trouvait un instant de liberté, d'aller s'asseoir sur la grève, ou sur les rochers qui émergent à marée basse ou sur la falaise. Elle emportait, comme toujours, une œuvre d'un de « ses » poètes et s'absorbait avec délices dans son plaisir favori au point qu'elle ne prêtait aucune attention aux personnes qui pouvaient passer près d'elle.

C'est ainsi qu'un matin, assise sur le haut de la falaise, devant l'immense majesté de la verte étendue, où le soleil faisait miroiter d'innombrables scintillements irisés, elle relisait un des morceaux qu'elle aimait le plus: la « Bouteille à la mer » du grand Alfred de Vigny. Le spectacle de ces flots toujours animés d'une vie monstrueuse et magnifique de ces flots qui semblent sourire au soleil, selon l'expression de Pindare, tandis qu'ils cachent dans la profondeur des abîmes tant de désastres et de morts, tant de trésors perdus et de souffrances ignorées, tant de secrets insoupçonnés, lui faisait sentir avec une émotion bien plus intense et plus profonde la beauté de ces incomparables strophes.

Elle en était à celle où est si noblement exprimée l'abnégation du capitaine, perdu sur des récifs implacables. Le marin qui va mourir trouve une consolation héroïque dans l'espoir que la bouteille transmettra son testament sublime aux vivants:

Il sourit en songeant que ce fragile verre Portera sa pensée et son nom jusqu'au port, Que d'une île inconnue il agrandit la terre, Qu'il marque un nouvel astre et le confie au sort...

Dans la grande solitude qu'elle croyait deviner autour d'elle, Simone avait lu ces vers à mi-voix. Elle s'arrêta un instant car l'émo-

tion qui lui gonflait le cœur d'extase lui serait en même temps la gorge. Quelle ne fut pas sa stupéfaction, lorsqu'elle entendit une voix mâle et grave continuer, avec un émoi tout semblable au sien:

Que Dieu peut bien permettre aux vagues [insensées,

De perdre des vaisseaux, mais non pas des [pensées,

Et qu'avec un flacon il a vaincu la mort! Elle tourna la tête, un peu confuse. Un jeune homme grand, aux yeux noirs et aux traits énergiques, était derrière elle.

— Vous, Monsieur! s'écria-t-elle, avec un étonnement joyeux.

Elle avait reconnu le mystérieux touriste du château de Couvigny, celui qui avait extrait du souterrain le maladroït Thomas et qui avait disparu aussitôt après.

— Permettez-moi, dit-elle, de vous remercier, en votre nom à tous, du dévouement avec lequel vous avez sauvé notre compagnon de voyage, M. Guérinet.

— Oh! protesta-t-il, en souriant, cela ne vaut pas la peine de vous en souvenir. Il n'y avait aucun danger. Oubliez, je vous prie, cette ridicule aventure; je préfère parler de poésie. Tout d'abord, pardonnez-moi la liberté que j'ai prise de vous interrompre, et continuez, je vous prie, votre lecture.

— Oh! je sais presque par cœur ce merveilleux poème. Vous aussi, à ce que je vois, ou plutôt à ce que j'ai entendu?

— Oui, Alfred de Vigny, ce poète philosophique, qui atteint à la beauté non par des artifices ni même toujours par le prestige de la forme, mais par l'élevation des pensées, jointe à l'émotion intérieure et à la simplicité la plus pure, est mon poète préféré!

Feuilleton du « Journal et Feuille d'Avis » (12)

Les Six Demoiselles

DE

CLAIRSEJOUR

Elle avait fait aussi des vues du château de Couvigny, et, pour l'intimité seulement, quelques caricatures assez plaisantes de Gaston Patureau et de Thomas Guérinet. De son côté, Agnès, étudiait les morceaux de piano qu'elle devait exécuter à la matinée littéraire et artistique. Cette application ennuyait beaucoup les chiens du quartier, qui protestaient de leurs hurlements réprobateurs. Violette travaillait à une tapisserie représentant un coin des falaises et de la mer. Agathe avait entrepris divers travaux de broderie, notamment un costume de paysanne cachoise, avec le traditionnel bonnet qui rappelle les hennins de jadis.

C'était Agnès qui devait le revêtir le jour de la fête pour venir chanter le vieux refrain de Bérat: « Ma Normandie » et pour faire la quête dans « l'honorable société ». En même temps, Agathe perfectionnait ses talents culinaires, afin de les mettre en œuvre, le moment venu, avec une suffisante maestria. Elle s'efforçait notamment de « créer » un nouveau gâteau par la combinaison de saveurs exquises autant que multiples, et ce chef-d'œuvre devait s'appeler « le Régal de Coqueville ». Assez embarrassée tout d'abord pour trouver

Fabrique de Meubles REICHENBACH FRES S. A., SION

Ameublements complets en tous genres pour Hôtels, Pensions et Particuliers

Vente par acomptes SION - Magasins Avenue de la Gare à côté de la Manufacture Valaisanne de Tabacs et Cigares - SION

Cors aux pieds

durillons et verrues disparaissent radicalement par la ..CORICINE.. RUMPFEL à 75 centimes chez Coiff. Gantier, Sion; Coiff. Schmidt, Martigny; Coiff. Blanc, Brigue.



L'Obésité disparaît par l'emploi du Savon végétal, Ural. Couronné de médaille d'or et diplômé d'honneur. Plus d'embarras, plus de hanches fortes; par contre une taille juvénile, svelte et délicate et une tige gracieuse. Pas de médicament, pas d'arsène, rien qu'un remède d'amalgamation pour personnes saines, mais corpulentes. Recommandé par les médecins. Pas de diète, point de changements dans les habitudes. Succès efficace. 1 pièce 150 gr. Fr. 2.-, 3 pièces Fr. 5.-, 6 pièces Fr. 9.-. Seulement par la maison d'exportation R. Feith, Lugano 35

La Boucherie

Fréd. Sieber

Rue de Chantepoulet, 12, Genève

Expédie à partir de 2 kg. 500

Bouilli le kg. de fr. 1.50 à 1.90 Bœuf à rôtir le kg. " " 2.20 à 2.60

Les expéditions sont faites par retour du courrier. Prière d'indiquer le prix de la marchandise désirée.

TIMBRES EN CAOUTCHOUC EN TOUS GENRES POUR BUREAUX, SOCIÉTÉS, etc. Exécution prompte et soignée IMPRIMERIE GESSLER, SION

Le Savon Au Goudron et au Soufre

Marque: 2 mineurs est depuis des années reconnu le meilleur remède contre toutes les impuretés de la peau, boutons, pellicule, des cheveux et de la barbe. Véritablement de Bergmann & Co., Zurich En vente à 80 ct. chez: X. Zimmerman, pharm. Sion M. de Chastouay par. Sierre.



incincombustibles depuis Fr. 75.- à murir dep. Fr. 60.- F. TAUXE Malley-Lausanne.

On demande à acheter

POISSONS ET GIBIER

Faire offres à MM. ZANETTA 6, rue du Rhône, GENEVE.

Escargots

Je suis acheteur de toutes quantités aux plus hauts prix. Offrir de suite à H. GIROUD, à Charrat.

Règles Méthode infallible contre retards. Ecrire à H. Naiban, Pharmacien, Petit-Lancy, Genève.

HORAIRE D'HIVER

DU 1er OCTOBRE 1915 AU 30 AVRIL 1916

LAUSANNE - BRIGUE

Table of train schedules between Lausanne and Brigue, showing departure and arrival times for various stations.

BRIGUE - LAUSANNE

Table of train schedules between Brigue and Lausanne, showing departure and arrival times for various stations.

SIERRE - MONTANA - VERMALA

Table of train schedules between Sierre, Montana, and Vermala, including intermediate stops.

MARTIGNY - ORSIÈRES

Table of train schedules between Martigny and Orsières, including intermediate stops.

St-MAURICE - BOUVERET

BOUVERET - St-MAURICE

Table of train schedules between St-Maurice and Bouveret.

MONTHHEY - CHAMPÉRY

CHAMPÉRY - MONTHHEY

Table of train schedules between Monthhey and Champéry.

AIGLE - OLLON - MONTHHEY

Table of train schedules between Aigle, Ollon, and Monthhey.

— Il est également le mien. — Cela est plus étrange, certes. Je vois que vous n'êtes pas une jeune fille comme les autres. — Hélas! c'est que je suis plutôt une vieille fille. A mon âge, on peut tout lire et tout comprendre. — Vous vous calomniez, mademoiselle; je ne suis guère habile à tourner de galants compliments, mais je vous assure que vous êtes plus jolie encore que vos sœurs. — Mes sœurs! Vous me semblez, au contraire, pousser la galanterie au dernier point. Je ne suis que la tante des jeunes filles que vous avez vues. — Serait-il possible? J'ai peine à le croire. Vous paraissez du même âge. — Je suis, il est vrai, beaucoup plus jeune que mes frères. Néanmoins, il y a presque deux lustres entre mes nièces et moi. — C'est vrai. Elles sont encore presque des fillettes. Et vous êtes à l'âge des beaux rêves... Elle sourit, un peu gênée. — Vous me flattez! mais vous perdez votre temps, je ne veux pas me marier. — Ah! moi non plus: vous voyez que vous n'avez rien à craindre de moi. Elle fut satisfaite de la réponse, mais en même temps, sans se l'avouer un peu déçue. — Je ne vous crains aucunement, dit-elle bien que vous ne m'avez pas été présenté, monsieur... — Georges-Frédéric. — Deux prénoms, fit-elle observer. — C'est ainsi qu'on m'appelle, ajouta-t-il avec un certain embarras. — Et moi, reprit-elle avec enjouement, je suis également connue sous mon prénom: tante

te Simone. — Eh bien! tante Simone, je suis votre serviteur. — Mille grâces! j'agréer vos offres de service, et, pour commencer, je vous prie de me suivre jusqu'à la villa des Tamaris, où je vous présenterai à mon frère et à mes belles-sœurs. — Est-ce bien nécessaire? J'avoue que je suis franchement indépendant, sauvage même, et que j'ai horreur du monde. — Rassurez-vous, moi de même. A Coqueville, notre vie est la plus simple qui se puisse imaginer. A Clairsejour également, d'ailleurs: c'est le vieux logis où nous habitons à la Saulaie, en Bourgogne. — J'aime ce nom: Clairsejour. Il était fait pour vous et vos beaux cheveux blonds. — Ne parlez pas de mes cheveux blonds. Je les déteste. Ils ne m'ont valu que des moqueries, quand j'étais enfant, et un surnom peu flatteur. — Vous m'étonnez! Pourrais-je savoir? — Mes frères m'appelaient, et m'appellent encore parfois: « la petite souris blonde ». — Mais savez-vous que les souris sont de très jolis animaux? — Quelle horreur? Vous avez des goûts particuliers et une façon toute personnelle de faire des compliments? — Pardon! Je vous dirai alors que vous êtes Cérés, ou Flore... — Vous passez d'un extrême à l'autre. Que cette mythologie est donc surannée, banale et fade! avouez-le. — Je l'avoue. — Tenez, trêve de marivaudages, et accompagnez-moi plutôt à la villa. J'ai hâte de présenter à tous ses hôtes le héros de Couvigny,

l'intrépide sauveur de M. Thomas. — Ne vous gaussez pas de moi! Je vous en supplie, pour l'amour d'Alfred de Vigny! — En effet, reprit Simone, plus sérieuse, n'oubliez pas que c'est au plus grave et au plus profond des poètes que nous devons d'avoir entamé cette conversation... Je ne sais pourquoi d'ailleurs, je vous ai parlé avec tant d'abandon... Ne dirait-on pas que nous sommes de vieux amis?... — J'espère du moins, que nous le deviendrons. Ceux que la poésie a rapprochés doivent faire succéder l'amitié à la sympathie. Je ne vous avais jamais vue, et cependant, il a suffi que nos deux cœurs aient vibré ensemble d'une émotion douce et sacrée pour qu'il me semblât vous avoir connue toujours... — Allons, dit-elle. Voici maintenant que vous tombez dans le sentiment. Rentrons, il est temps. D'ailleurs, il faut que je vous l'apprenne, je dois surveiller le déjeuner, car je suis à l'occasion, cuisinière, lingère, blanchisseuse, etc... — Admirable tante Simone! Vous êtes universelle! — Non, je cherche seulement à me rendre utile. — Moi aussi, je veux me rendre utile; pour commencer, permettez-moi de porter ce livre. Et il ramassa le volume des « Poésies » d'Alfred de Vigny, qui était resté ouvert sur l'herbe rase de la falaise. — Si vous voulez! mais ayez-en soin, j'y tiens beaucoup. — Soyez sans inquiétude! Je lui ai trop de reconnaissance pour ne pas le regarder comme un trésor. Ils redescendirent. De la villa s'échappaient

des rires clairs, des chants et les gammes d'Agnès s'élevaient sur le piano comme des colliers sonores. Tante Simone présenta M. Georges-Frédéric que toute la famille Marillier fut heureuse de connaître. Il dut confesser qu'il logeait à l'hôtel de la Plage, promettre de revenir et même de faire sa partie de tennis et de croquet. Mais bientôt, effrayé de s'être ainsi laissé reprendre par des obligations mondaines qu'il abhorrait, si peu tyranniques qu'elles fussent, il prit congé précipitamment. — Ce jeune homme est quelqu'un, dit M. Marillier. Energique, intelligent, droit et fier. Je me sens déjà de l'amitié pour lui. — Il n'est pas beau, fit observer Régina avec une moue dédaigneuse. — Tu es vraiment difficile, répondit tante Simone; il est pourtant fort bien. Elle se mordit les lèvres, en voyant son frère sourire, et s'étonna d'avoir répliqué si vivement à sa nièce sur un tel sujet. A ce moment, elle s'aperçut que, par inadvertance évidemment, M. Georges-Frédéric avait gardé et emporté le précieux livre, où elle avait écrit des annotations, pour elle seule. Aurait-il l'indiscrétion de lire ainsi dans le plus intime de son âme de femme rêveuse et mélancolique. A cette pensée, elle rougit de confusion. — Il faut lui redemander le volume, songea-t-elle; mais s'il est trop tard? Décidément, j'ai été bien imprudente aujourd'hui! Et comme elle avisait sur la table le cahier de correspondance, où elle inscrivait chaque jour — plutôt pour la forme — les notes qu'avaient méritées ses six jeunes élèves, pour leur conduite et leur application, elle conclut, avec un sourire contraint:

— Allons, tante Simone, c'est à vous-même aujourd'hui, que vous devriez marquer une mauvaise note! XV COUP D'ŒIL RETROSPECTIF SUR LE JOURNAL DE GEORGES-FRÉDÉRIC DE VERMALA, DEPUIS SON ARRIVÉE A COQUEVILLE 16 septembre. — Me voici à Coqueville-sur-Mer. Que j'ai eu de peine à dénicher sur l'indicateur ce trou ignoré! Ma parole, il est plus difficile de trouver ce petit port normand que d'explorer le Maroc! Quelle singulière idée ont eu les Marillier de choisir cette station plus ou moins balnéaire, où l'on doit crever d'ennui! Louis m'a dit que ce choix malencontreux était dû à sa tante, celle qu'on appelle tante Simone. Il ne m'en a pas dit de mal, d'ailleurs, mais sans doute c'est par pudeur familiale. Sans connaître cette personne je me l'imaginais aisément. Elle doit être très laide, sèche, anguleuse, revêche, avoir des cheveux noirs comme l'aile d'un corbeau, porter binoche, ou peut-être même lunettes, s'habiller sans aucun goût, être pédante, désagréable, méchante, ridicule et odieuse. Ah! je me promets bien de la fuir! S'il n'y avait pas les six jeunes filles, je me serais bien gardé de venir m'enterrer ici, fut-ce pour une quinzaine. St-Léonard — Etat-civil NAISSANCES Gillioz Albert Barthélémy de Joseph, de St-Léonard. Bitz Berthe de Maurice, de St-Léonard. Barmaz François, de Pierre, d'Ayer. DECES Solioz Adélaïde née Balet, 36 ans. Morart Catherine née Antonelli, 61 ans.